



NIGER

NOTE TECHNIQUE

MARS 2020

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR

LA NUTRITION

N°06

# NUTRITION



## GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION DE LA NUTRITION DANS LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Institut National  
de la Statistique  
NIGER



Ministère de l'Agriculture  
et de l'Élevage







## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La formulation et la mise en œuvre des Plans Cadre d'Analyse (PCA) tous les deux (2) ans est l'un de axes stratégiques de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN). Le premier PCA validé en mai 2019 est en cours de mise en œuvre. Parmi les trois (3) questions retenues en 2020, Il y a celle portant sur « **Comment prioriser les interventions en fonction de leur contribution à l'amélioration de l'état nutritionnel au Niger ?** »

L'évaluation de la sensibilité à la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), sur lequel porte l'engagement 3 et l'engagement 8 (plus transversal) de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN), a été effectuée à l'aide d'une grille d'évaluation. Cette grille d'évaluation est basée sur le Toolkit (boîte à outils) de la FAO sur les systèmes agricoles et alimentaires sensibles à la nutrition. Le Toolkit comprend entre autres des recommandations clés pour améliorer l'intégration de la nutrition dans les politiques et plans d'investissement agricoles. Ce Toolkit a été adapté au contexte du Niger en développant une note technique d'orientation qui s'intitule « *Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires durables au Niger* »

Les documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) soumis à l'évaluation sont : (i) l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable : « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » ; (ii) le Plan d'action 2016-2020 de l'I3N (« Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens ») ; (iii) le Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD 2020-2022), (iv) le Plan Annuel de Performance (PAP) 2020.

Sur la base de ce classement, le Cadre stratégique de l'I3N et le Plan d'Action I3N obtiennent les meilleurs scores avec une prise en compte adéquate de la nutrition tandis que le Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD) et le Projet Annuel de Performance (PAP) intègrent modérément les dimensions de nutrition pour l'ensemble des composantes étudiées. Le niveau modéré d'intégration de la nutrition pour l'ensemble des composantes étudiées du DPPD et du PAP du MAGEL est une avancée majeure par rapport aux précédents exercices de planification stratégiques. Le Cadre Stratégique de l'Initiative « 3N » donne plus de détails programmatiques et couvrent les besoins d'intervention en nutrition conformément à l'ampleur des problèmes. Les estimations budgétaires intègrent également la nutrition. Les estimations budgétaires des besoins exprimés dans le DPPD sont couverts à plus de 70 % par les allocations de crédit du PAP, ce qui renforce davantage les liens et la cohérence entre ces deux documents.

**Il y a encore un potentiel énorme pour l'intégration de la nutrition** durant les futurs processus de reformulation et révision de ces derniers. Une des lacunes majeures du DPPD du MAGEL par exemple est **l'absence de la prise en compte de la nutrition dans les indicateurs de performance du programme relatif à la production végétale du DPPD** tandis que ceux du programme de la production animale y sont intégrés. Pour explorer et maximiser ce potentiel dans les futures planifications stratégiques, des recommandations spécifiques à travers les principales composantes du système alimentaire national ont été formulées à l'attention des principales parties prenantes du secteur.





## SIGNALÉTIQUE



## OURS

**Unité responsable :** Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

**Directeur du projet :** ALCHINA KOURGUENI Idrissa, Directeur Général de l'INS

**Chargée du suivi du projet :** MAHAMADOU Aboubacar, Coordonnateur Cellule Nutrition (HC3N)

**Coordonnateur :** MAHAMANE Issiak Balarabe

Division Nutrition et Alimentation, Direction Générale de l'Agriculture, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Mme **HASSANE** Aissa Cissé

Conseiller en Formulation de Politiques et Communication Stratégique en Nutrition, Assistant Technique PNIN (AT-PNIN), **AG BENDECH** Mohamed

**Photos :** Chemonics / Ollivier Girard

**Editeur de la publication :** HC3N / Équipe de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN)





## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CILSS</b>	Comite Permanent Inter-États de lutte contre la Sècheresse dans le Sahel
<b>CSIN/GDT</b>	Cadre Stratégique d'Investissement sur la Gestion Durable des Terres
<b>DGA</b>	Direction Générale de l'Agriculture
<b>DGGR</b>	Direction Générale du Génie Rural
<b>DGPV</b>	Direction Générale de la Protection des Végétaux
<b>DNPGCA</b>	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
<b>DPPD</b>	Document de Programmation pluriannuelle de Dépenses
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FNG</b>	Fill the Nutrient Gap
<b>FRAT/R24h</b>	Fortification Rapid Assessment Tool/Rappel de 24 heures
<b>FOPAT</b>	Projet Fortification des Produits Alimentaires Transformés
<b>HC3N</b>	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens)
<b>I3N</b>	Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens)
<b>IRC</b>	Projet Intervention de Renforcement des Capacités
<b>LIST</b>	Lives Saved Tool
<b>MAGEL</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
<b>MAHGC</b>	Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes
<b>MESUDD</b>	Ministère de l'Environnement, la Salubrité Urbaine et le Développement Durable
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PA</b>	Plan d'Action
<b>PAP</b>	Projet Annuel de Performance
<b>PCA</b>	Plan Cadre d'Analyse
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PDDAA</b>	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
<b>PNIN</b>	Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition
<b>PNPS</b>	Politique Nationale de Protection Sociale
<b>PNSN</b>	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>SDDCI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>SMART</b>	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
<b>SUN</b>	Scaling Up Nutrition
<b>UEMOA</b>	Union Économique Monétaire Ouest-Africaine
<b>UNSCN</b>	United Nations Standing Committee on Nutrition





## SOMMAIRE

Résumé exécutif .....	1
Contexte favorable de la mise en œuvre du Plan Cadre d'Analyse (PCA) 2019-2020 .....	5
Approche méthodologique : application de la grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques .	7
1. Cadre stratégique de l'Initiative 3N (les Nigériens Nourissent les Nigériens) 2012-2015.....	11
2. Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N .....	12
3. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2020-2022) .....	15
4. Projet Annuel de Performance (PAP 2020) .....	17
Niveau d'intégration de la nutrition aux documents stratégiques en lien avec les missions du MAGEL.....	19

Forces et gaps de la prise en compte de la nutrition dans les documents stratégiques.....	23
1. Alignement et cohérence avec les engagements nationaux et internationaux.....	23
2. Bonne cohérence des documents stratégiques étudiés les uns envers les autres.....	23
3. Un potentiel énorme pour la prise en compte adéquate de la nutrition dans les DPPD et PAP .....	23
Principales recommandations .....	27
Bibliographie .....	29
Remerciements.....	31







## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Grille d'analyse du niveau d'intégration de la nutrition dans les documents de politique et de programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	9
Tableau 2 : Répartition du budget du Plan d'Action de l'I3N par domaine d'intervention et programme stratégique .....	14
Tableau 3 : Répartition du budget du DPPD du MAGEL par Programme, 2020 .....	17
Tableau 4 : Répartition du budget du Plan Annuel de Performance du MAGEL par programme .....	18
Tableau 5 : Résultats de l'analyse du cadre stratégique de l'I3N, du Plan d'Action de l'I3N, du DPPD et du PAP du MAGEL.....	20







## CONTEXTE FAVORABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CADRE D'ANALYSE (PCA) 2019-2020

La formulation et la mise en œuvre tous les deux (2) ans des Plans Cadre d'Analyses (PCA) de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) font partie de ses principaux axes stratégiques de la PNIN. Le premier PCA validé en mai 2019 est en cours de mise en œuvre. Parmi les trois (3) questions retenues en 2020, le présent rapport porte sur la question 3 s'intitulant « **Comment prioriser les interventions en fonction de leur contribution à l'amélioration de l'état nutritionnel au Niger ?** ». Cette question se décompose en quatre (4) sous questions consignées dans l'encadré ci-dessous.

### Sous-questions de la question N°3 du PCA 2019-2020 de la PNIN

**3.1** Quelles sont les études et outils disponibles (Cost of Diet/FNG, Coût de la Faim, List, SMART 2019, étude CILSS sur la causalité de la malnutrition, la cartographie des interventions et des intervenants...) et à venir (FRAT/R24H, SMART 2020, Efficacité des politiques, Étude Meriem) ?

**3.2** Comment valoriser les études et les outils existants documentant l'impact des interventions sur la nutrition ?

**3.3** Quels sont les critères de priorisation à considérer ?

**3.4** Comment produire une grille d'évaluation de la sensibilité à la nutrition des interventions, à appliquer lors des processus de révision et / ou d'élaboration des politiques et programmes ?

Source : PNIN Niger; "Plan Cadre d'Analyse 2019-2020 (PCA) à partir des enjeux actuels en matière de nutrition au Niger et des données actuellement disponibles. Rapport final, Niamey (Niger), mai 2019.

Le présent document porte sur la réponse à la sous-question N°3 et plus spécifiquement à la sous-question N°3.4. Pour répondre à cette sous-question des analyses d'ordre méthodologique ont été effectuées en formulant / adaptant une grille d'évaluation du niveau d'intégration de la nutrition et en l'appliquant aux documents de planification sectorielle (Politiques, Plans stratégiques et programmes comme par exemple les Document de Programmation pluriannuels de Dépenses (DPPD) et les Projets Annuels de Performance (PAP).

La réponse à cette sous-question permettra d'obtenir un modèle de grille d'évaluation et d'analyse pour deux des secteurs clés de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) : le Ministère de la Santé Publique (MSP) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL). Le présent rapport documente la méthodologie et les résultats de l'application de la Grille en utilisant les documents de planification stratégique en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, des secteurs clés de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN).





## APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : APPLICATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION DE LA NUTRITION DANS LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

La grille proposée et sa méthode de définition des scores s'inspirent de celles déjà utilisées ailleurs<sup>1</sup> qui ont été adaptées au contexte programmatique de la nutrition au Niger.

Cette grille d'évaluation de la sensibilité à la nutrition<sup>2</sup> a été appliquée aux documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de de l'Agriculture et de l'Élevage sur lesquelles porte l'engagement 3 et l'engagement 8 (plus transversal) de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN). Cette grille est basée sur le *Toolkit* (ou boîte à outils) de la FAO sur les systèmes agricoles et alimentaires sensibles à la nutrition. Le *Toolkit* comprend entre autres des recommandations clés pour améliorer l'intégration de la nutrition dans les politiques et plans d'investissement agricoles<sup>3</sup>. Cette boîte à outils a été adaptée au contexte du Niger en développant une note technique d'orientation<sup>4</sup> qui s'intitule « *Note technique d'orientation. Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires durables au Niger, mars 2020* »<sup>5</sup>.

### Encadré 1 : Les engagements de la PNSN en lien avec les fonctions et missions du MAGEL sont :

**Engagement 3** : Le Niger s'engage à créer les conditions d'une disponibilité et d'une accessibilité accrue d'aliments sains, diversifiés et riches en micronutriments, pour garantir une alimentation adéquate pour tous, en particulier les jeunes enfants, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes, y compris pendant la période de soudure.

**Engagement 8** : Le Niger s'engage à développer et mettre à l'échelle des stratégies de communication cohérentes et multisectorielles assurant un soutien politique accru, des changements sociaux et de comportements favorisant une meilleure sécurité nutritionnelle.

Les différentes composantes de ces documents stratégiques à évaluer sont les suivantes :

- **Les objectifs et les priorités** : le(s) document(s) stratégique(s) intègrent-ils des objectifs et des priorités nutritionnels pertinents et réalistes ?
- **L'analyse de la situation** : le(s) document(s) stratégique(s) contiennent-ils une analyse détaillée de la situation nutritionnelle avec les principaux problèmes nutritionnels, leurs causes et leur répartition géographique ? Les liens entre l'approche ou les interventions prioritaires et les problèmes nutritionnels sont-ils clairement évoqués ?

1 UNSCN, « Country Policy Analysis- Nutrition Impact of Agriculture and Food Systems. Sierra Leone : Case Study », Aout 2013, [http://unscn.org/files/Publications/Country\\_Case\\_Studies/UNSCN-country-case-study-Sierra-Leone-FINAL.pdf](http://unscn.org/files/Publications/Country_Case_Studies/UNSCN-country-case-study-Sierra-Leone-FINAL.pdf); Richemont Seki et Mohamed Ag Bendeche, Approach to assess the level of integration of nutrition into agricultural development plans in Sub-Saharan Africa : the case of National Agricultural Investment Plans (NIPs), consulté le 30 mars 2020, [2/approach-to-assess-the-level-of-integration-of-nutrition-into-agricultural-development-plans-in-sub-saharan-africa/](https://www.fao.org/3/ah060e/2/2_1.html).

2 Dans ce document, l'évaluation de la sensibilité à la nutrition et l'évaluation du niveau d'intégration de la nutrition sont des termes interchangeables

3 Accessible à [www.fao.org/nutrition/policies-programmes/toolkit/en/](http://www.fao.org/nutrition/policies-programmes/toolkit/en/)

4 HC3N/MAGEL/INS. Note technique d'orientation. Mars 2020. Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires durables au Niger. Rapport provisoire PNIN, Niamey, Niger

5 Plateforme Nationale d'Information pour le Nutrition et al., « Note d'orientation sur le développement d'un agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger » (Niamey, Niger: Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (HC3N) - Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) - Institut National de la Statistique (INS), mars 2020).

- **Les populations ciblées** : quelles sont les populations ciblées en tant que bénéficiaires clés ? Le mécanisme de ciblage géographique et / ou des individus inclut-il les indicateurs de nutrition ?
- **La prise en compte du genre** : les femmes font-elles partie des principaux bénéficiaires des interventions ? Les indicateurs de nutrition sont-ils ventilés par sexe ?
- **L'approche stratégique** : la nutrition est-elle prise en compte dans l'approche de développement du secteur agricole ?
- **La description des interventions prioritaires** telles que la production alimentaire stratégique, diversifiée et de qualité (en référence à la sécurité sanitaire des aliments et leurs valeurs nutritives), l'agrobusiness et l'accès aux marchés, la gestion post-récolte à savoir le stockage / transformation et réductions des pertes post récoltes, l'éducation nutritionnelle, la gestion des crises de sécurité alimentaire et de nutrition (y compris la mise en œuvre des mesures de protection sociale), le développement et la diffusion des résultats de la recherche et de la technologie, la gestion durable des ressources naturelles et le changement climatique, la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, etc. Les dimensions nutritionnelles sont-elles intégrées dans la hiérarchisation de ces interventions ? Les impacts positifs et négatifs de ces interventions sur la nutrition ont-ils été analysés ?
- **Le Cadre Logique de la chaîne des résultats** : la nutrition est-elle adéquatement prise en compte à différents niveaux de la structure du Cadre Logique ?
- **Le suivi et évaluation** : Les indicateurs nutritionnels réalistes et pertinents pour l'agriculture et les systèmes alimentaires sont-ils définis ? Un système de suivi et évaluation permettant d'apprécier la mise en œuvre des interventions en lien avec la nutrition et d'en faire le rapportage régulier est-il inscrit et explicite ?
- **La coordination des interventions** : Des cadres intra-sectoriels de coordination (entre différents départements du même secteur) et intersectoriel (à savoir comment le secteur entend collaborer avec les autres secteurs de la PNSN) sont-ils explicitement inscrits dans les documents stratégiques et leurs modes de fonctionnement bien définis ? Comment les autres institutions contributives dans la nutrition sont-elles prises en compte dans ces cadres ? Quelles sont les dispositions prises pour que les feedbacks aux niveaux, horizontal et vertical jusqu'au niveau décisionnel soient faits ? Quelles sont les répercussions des feedbacks sur les décisions d'identification des priorités stratégiques et sur la qualité des projets et programmes sectoriels mis en œuvre ? Quelles sont les dispositions prises pour une meilleure coordination avec les autres secteurs impliqués dans la nutrition ? Le système de coordination prend-il également en compte le niveau décentralisé ? Comment les autres institutions impliquées dans la nutrition sont-elles prises en compte dans ces cadres ? Quelles sont les dispositions prises dans les documents pour une meilleure coordination avec les autres secteurs impliqués dans la nutrition ?
- **Allocation budgétaire** : quel est le budget alloué aux interventions ayant un impact plus important sur la nutrition, par rapport au budget total ? Existe-il un mécanisme de suivi et d'analyse des dépenses sectorielles liées à la nutrition inscrit dans les documents stratégiques sectoriels, avec des modalités bien définies ?



Chaque élément doit être analysé et le niveau d'intégration de la nutrition est défini à l'aide d'un système de codage par couleur :

- **Couleur rouge** pour « pas ou peu d'intégration de la nutrition »
- **Couleur orange** pour la « nutrition modérément intégrée »
- **Couleur verte** pour « nutrition adéquatement intégrée »

Chaque document stratégique est attentivement lu et exploité pour y visualiser les aspects de nutrition. L'analyse s'est basée sur la recherche de mots clés dans le corps de chacune des composantes prédéfinies pour chacun des quatre (4) documents stratégiques (comme par exemple « diversification de la production », « consommation », « fruits légumes et légumineuses », « production animale (viande, œuf et lait) », « transformation et stockage », « commercialisation », « alimentation saine (sûre et nutritive) », « nutrition et droit à l'alimentation » par exemple).

Pour chaque composante, lorsque la réponse à chacune des questions y afférentes est « oui », en fonction de la complétude ou non de l'information donnée dans le document considéré, un score est affecté. Il s'agit d'une appréciation qualitative du niveau de prise en charge de la nutrition (« 0 » si la nutrition est peu ou pas intégrée, « 2 » pour modérément intégrée et « 3 » pour adéquatement intégrée).

L'appréciation du niveau d'intégration de la nutrition dans les quatre (4) documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAGEL) est faite **en comparaison** avec les Directives de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) 2017-2025 et celles de la note d'orientation préparée à cet effet.

**Le score final d'ensemble** pour chaque document stratégique considéré représente la moyenne des notes attribuées à chaque composante dudit document.

Le tableau 1 ci-dessous synthétise l'information requise pour apprécier le niveau d'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL).

Après l'identification et la collecte des documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (Politique ou Cadre stratégiques, DPPD et PAP), **un groupe restreint d'experts en nutrition et systèmes alimentaires a été mis en place**. Les experts de ce groupe évaluent de façon consensuelle le niveau de sensibilité à la nutrition pour chacun des documents considérés sur la base de la méthode de définition des scores décrite ci-dessus et de leurs expertises en nutrition et connaissances du contexte.

L'application de cette approche méthodologique qui de réfère aux documents stratégiques de chaque Ministère et non aux secteurs a pour avantage de faire des recommandations spécifiques à chaque département ministériel en fonction de ses missions pour plus de rédevabilité. Le secteur du Développement Rural par exemple couvre deux (2) Ministères (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) et Ministère de l'Environnement, la Salubrité Urbaine et le Développement Durable(MESUDD)) avec des responsabilités et des missions distinctes mais interdépendantes et complémentaires en ce qui concerne les systèmes alimentaires.

Les principaux critères de choix des documents stratégiques à étudier sont : 1) l'envergure politique et stratégique; 2) la portée nationale; 3) la couverture holistique de l'ensemble des dimensions programmatiques et des invariants institutionnels (le savoir-faire, traditions, gestion financière, valeurs, fidélité du personnel et investissements à long terme) du Ministère concerné.

**Tableau 1 : Grille d'analyse du niveau d'intégration de la nutrition dans les documents de politique et de programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Composantes		Niveau d'intégration de la nutrition
Objectifs, cibles et priorités de nutrition inclus y compris le niveau communautaire		
Analyse de la situation avec des indicateurs explicites de nutrition		
Ciblage des bénéficiaires les plus vulnérables		
Prise en compte du genre et/ou autonomisation des femmes		
Approche stratégique intégrant la nutrition		
Interventions prioritaires	Augmentation de la production alimentaire et amélioration des chaînes de valeur et agrobusiness	
	Gestion des crises et vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles	
	Promotion de la diversification des productions agricoles	
	Amélioration de la transformation alimentaire pour conserver ou améliorer la valeur nutritionnelle et réduire la saisonnalité de la disponibilité	
	Amélioration du stockage et réduction des pertes post récolte	
	Maintien / amélioration de l'accès aux ressources naturelles (approche durabilité)	
	Accroissement de l'accès aux marchés des produits alimentaires diversifiés	
	Promotion du changement de comportements et éducation nutritionnelle	
	Dissémination des résultats des recherches et du développement des technologies agricoles favorables à la nutrition	
	Approches d'adaptation au changement climatique – agriculture intelligente face au climat	
Gouvernance du secteur (existence d'une expertise en nutrition) et renforcement des capacités		
Cadre logique des résultats incluant la nutrition		
Système de suivi et évaluation incluant la nutrition		
Mécanismes de mise en œuvre et de coordination prenant en compte la nutrition		
Budget		
Ensemble du document		

Source : Auteurs du rapport

Les documents stratégiques en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) soumis à l'évaluation sont : 1) l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable : les Nigériens Nourrissent les Nigériens<sup>6</sup> ; 2) le

<sup>6</sup> République du Niger, Présidence de la République, et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), *Cadre Stratégique et Coûts estimatifs des Programmes de l'Initiative pour la période 2012- 2015* (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2012).



Plan d'action 2016-2020 de l'I3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens)<sup>7</sup> ; 3) le Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD 2020-2022)<sup>8</sup> ; 4) le Plan Annuel de Performance (PAP) 2020<sup>9</sup>. Les documents stratégiques du HC3N ont été utilisés dans cette phase transitoire en attendant l'adoption d'une Politique Nationale du Secteur Agricole. Ces quatre (4) documents stratégiques sont succinctement résumés ci-dessous.

## 1. CADRE STRATÉGIQUE DE L'INITIATIVE 3N (LES NIGÉRIENS NOURRISSENT LES NIGÉRIENS) 2012-2015

Ce Cadre Stratégique est un cadre de politique multisectorielle dont la formulation et la mise en œuvre est pilotée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, en étroite collaboration avec les secteurs clés. Ce document définit les principales priorités sectorielles et multisectorielles pour atteindre les objectifs visés. L'objectif global recherché est de : « *contribuer à mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus* ». L'objectif spécifique du Cadre Stratégique de l'Initiative 3N est de : « *Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes* ». Le secteur de l'agriculture et de l'élevage est un important secteur dans le dispositif de l'I3N. Son rôle majeur est reflété dans les différents axes du Cadre Stratégique :

- **L'Axe 1 vise l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.** Des investissements sont planifiés pour améliorer la capacité productive des terres et des eaux, promouvoir les cultures à grande et petite irrigation, mobiliser les eaux pour le bétail et pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et réduire la dépendance aux aléas climatiques. Il y a aussi la restauration des bases productives à travers la récupération et l'exploitation des terres ; l'aménagement des espaces pastoraux et le développement de l'agriculture fourragère ; la préservation et l'accroissement des formations forestières incluant la promotion des produits forestiers non ligneux pour la consommation ; l'accroissement de l'utilisation d'intrants et de technologies innovantes pour l'agriculture intelligente ; la sécurisation foncière. La formation et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs sont également prévus.
- **L'Axe 2 est consacré à l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques (frais et/ou transformés et de qualité sûre).** Les actions planifiées incluent la promotion de la transformation des produits alimentaires et de production agro-industrielle répondant aux normes nationales et internationales de qualité ; l'amélioration de l'accès aux marchés pour la production à travers la construction et la réhabilitation des infrastructures et circuits de commercialisation pour faciliter le transport des produits vivriers de base et des produits transformés, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'information relative aux marchés pour les acteurs des chaînes de valeurs. Des actions pour la mise en place d'une politique commerciale appropriée, le contrôle de la qualité sanitaire

7 République du Niger, Présidence de la République, et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la République, s. d.), 2016-20.

8 République du Niger et Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses 2020-2022 (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la République, 2019), 2020-22.

9 République du Niger et Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), Plan Annuel de Performance (PAP 2020) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage - Budgétisation par activités des Services (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la République, 2020).

des aliments et le renforcement des capacités des acteurs le long des chaînes de valeur des produits sont aussi prévues.

- **L'Axe 3** a pour objectif **l'amélioration de la résilience des groupes vulnérables face au changement climatique, crises alimentaires et catastrophes naturelles**. Cet axe adresse directement la question des répercussions du changement climatique et autres crises sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables et planifie des actions de renforcement de la résilience de ces populations. C'est l'axe au cœur de la mobilisation des acteurs et des financements pour le soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et la coordination de la réponse aux situations d'urgence.
- **L'axe 4** cible **l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens**. L'I3N prévoit des mesures et investissements visant à contribuer à : (i) La promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, saine et diversifiée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et en milieu urbain ; (ii) La réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers la mise à échelle d'interventions à impacts avérés en lien avec l'adoption de bonnes pratiques familiales essentielles ; (iii) La prise en charge efficace de la malnutrition aiguë dans les situations de crises à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aiguë (modérée et sévère) ; le renforcement du cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition ; (iv) Le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaîne de froid, hygiène, etc.) ; (v) Le renforcement du Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition).
- **L'Axe 5** repose sur **l'animation et la coordination de l'Initiative 3N**. Il comprend des efforts pour la mobilisation des financements internes et externes y compris du secteur privé pour soutenir les investissements et la réalisation des interventions programmées. Il met aussi un accent sur la promotion de la bonne gouvernance, la mobilisation, la coordination et l'alignement des acteurs aux priorités de l'état définies à travers l'Initiative 3N. Cet axe est aussi en charge du suivi-évaluation de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N.

La mise en œuvre opérationnelle de l'I3N reposera sur les cinq (5) axes stratégiques qui sont traduits en cinq (5) programmes stratégiques (PS) et douze (12) programmes opérationnels et sur un dispositif institutionnel dont les caractéristiques principales sont l'inclusivité, la co-responsabilité, la concertation et le dialogue permanents. Le financement des actions pourrait se faire à travers : (i) des systèmes classiques de financement public (Budget de l'État, celui des Collectivités, l'aide publique au développement, Fonds communs, Fonds de soutien ou de subvention etc.) ou privé (crédits des Institutions Bancaires, de la Micro-finance, contributions des Communautés, des Organisations Paysannes, de la Société Civile, des Entreprises, etc.) ; (ii) des systèmes nouveaux de financement tels que le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) et le Partenariat Public-Privé obtenus.

## 2. PLAN D'ACTION 2016-2020 DE L'INITIATIVE 3N

Le Plan d'Action 2016-2020 de l'I3N est aligné sur le cadre stratégique de la même initiative. Il se décompose en cinq (5) domaines d'intervention.

**Le domaine d'intervention 1** porte sur **la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutique**. L'objectif général pour le domaine est d'accroître la disponibilité des ressources en eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Cet objectif sera



atteint en mettant en œuvre les programmes stratégiques suivants :

- Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale.

**Le domaine d'intervention 2** porte sur le **développement des filières et chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques**. Les défis à relever couvrent notamment l'amélioration de la demande et de l'offre en facteurs de production et en services d'appui-conseils, la mise en marché des produits des filières, l'accroissement du volume et de la qualité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques issus de la transformation semi-artisanale ou industrielle, l'organisation des acteurs, etc. Dans ce domaine, l'objectif poursuivi est de développer les filières et chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques d'intérêt alimentaire, économique et social. L'atteinte de cet objectif se fera en réalisant des investissements importants à travers quatre (4) programmes stratégiques :

- Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles ;
- Développement des filières et chaînes de valeur de l'Élevage ;
- Développement des filières et chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux et halieutiques ;
- Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

**Le domaine d'intervention 3** concerne **la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement**. La gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'Environnement constituent un des piliers essentiels pour assurer la durabilité de la base productive et la résilience face aux variations et changements climatiques et aux divers chocs. Prenant acte de la dégradation préoccupante du milieu physique, le pays s'est doté en 2014 d'un Cadre Stratégique d'Investissement sur la Gestion Durable des Terres (CSIN/GDT) qui est désormais une composante essentielle de l'Initiative 3N. Ce domaine permettra la mise en œuvre des plans et programmes nationaux de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, d'adaptation et atténuation aux changements climatiques, de lutte contre la perte de la diversité biologique et d'amélioration de la productivité agricole. Il s'agira de promouvoir et mettre à l'échelle divers techniques et mécanismes de gestion durable des terres entre autre à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre qui procurent des revenus complémentaires à des ménages vulnérables.

Pour atteindre les objectifs du domaine, deux (2) programmes stratégiques seront mis en œuvre :

- Gestion durable des terres et des eaux ;
- Gestion de l'environnement et amélioration du cadre de vie.

**Le domaine d'intervention 4** porte sur **la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**. Il doit assurer une contribution cruciale pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD 2) « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* » mais également aux ODD 1 « *Éliminer la pauvreté* » et DD 10 « *Réduire les inégalités* ». Ce domaine intègre également les mesures retenues dans la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) adoptée en 2011, la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et les missions du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAHGC), ainsi que celui du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPAGCA).

À cet effet, ses programmes stratégiques sont les suivants :

- Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence ;
- Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise ;
- Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens.

**Le domaine d'intervention 5 porte sur la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.** Il vise non seulement à impulser la mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N, mais aussi à améliorer profondément le cadre institutionnel du secteur pour s'inscrire dans une perspective de durabilité. Il comporte un ensemble de mesures de nature administrative, institutionnelle, juridique et technique susceptibles d'améliorer la gouvernance du secteur par des actions de réformes, d'animation et de renforcement des acteurs, des outils et des mécanismes. Ce domaine comprend un seul programme stratégique intitulé « Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N ».

Le tableau 2 suivant présente les coûts indicatifs du Plan d'Action 2016-2020 par domaines d'intervention et programmes stratégiques pour un total de **1 546,627 milliards de FCFA**. Le budget estimatif du Plan d'action pour l'année 2020 est de **317,965 milliards de FCFA**.

**Tableau 2 : Répartition du budget du Plan d'Action de l'ISN par domaine d'intervention et programme stratégique**

Logique d'intervention	Coûts prévisionnels par année (millions de FCFA)					Total 2016-2020
	2016	2017	2018	2019	2020	
<b>Domaine d'intervention 1 : Maitrise de l'eau pour les productions agrosylvopastorales et halieutiques</b>	<b>46 434</b>	<b>121 762</b>	<b>145 312</b>	<b>158 253</b>	<b>119 433</b>	<b>591 194</b>
PS1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques	46 434	121 762	145 312	158 253	119 433	591 194
PS2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale	PM	PM	PM	PM	PM	PM
<b>Domaine d'intervention 2 : Développement des filières et chaînes des valeurs agro-sylvo- pastorales et halieutiques</b>	<b>42 619</b>	<b>54 646</b>	<b>58 377</b>	<b>60 951</b>	<b>58 876</b>	<b>275 469</b>
PS3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles	24 218	28 503	30 388	31 243	34 230	148 580
PS4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Élevage	15 507	17 941	18 467	22 739	19 172	93 826
PS5 : Développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques	1 547	5 443	5 353	2 338	1 958	16 640
PS6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques	1 348	2 759	4 169	4 631	3 517	16 424



Logique d'intervention	Coûts prévisionnels par année (millions de FCFA)					Total 2016-2020
	2016	2017	2018	2019	2020	
<b>Domaine d'intervention 3 : Gestion intégrée et durables des ressources naturelles et protection de l'environnement</b>	<b>66 927</b>	<b>68 125</b>	<b>75 897</b>	<b>83 632</b>	<b>82 397</b>	<b>376 978</b>
PS7 : Gestion durable des terres et des eaux	61 375	61 590	69 577	76 442	76 277	345 260
PS8 : Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie	5 553	6 535	6 320	7 190	6 120	31 718
<b>Domaine d'intervention 4 : Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<b>45 827</b>	<b>50 953</b>	<b>57 307</b>	<b>58 141</b>	<b>50 001</b>	<b>262 228</b>
PS9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence	10 360	13 709	17 245	17 055	16 525	74 894
PS10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise	34 717	34 717	34 717	33 183	31 727	169 060
PS11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens	750	2 527	5 345	7 903	1 750	18 275
<b>Domaine d'intervention 5 : Création d'un environnement favorable à l'Initiative 3N</b>	<b>6 535</b>	<b>10 122</b>	<b>8 942</b>	<b>7 903</b>	<b>7 257</b>	<b>40 759</b>
PS12 : Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N	6 535	10 122	8 942	7 903	7 257	40 759
<b>TOTAL</b>	<b>208 340</b>	<b>305 607</b>	<b>345 835</b>	<b>368 881</b>	<b>317 965</b>	<b>1 546 627</b>

NB : Les coûts relatifs aux programmes stratégiques et/ou objectifs spécifiques ayant déjà été pris en compte dans d'autres stratégies/politiques nationales n'ont pas été budgétisés dans le présent Plan d'Action.

### 3. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES (DPPD 2020-2022)

En relation avec les autres Ministères concernés, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la Politique Nationale en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage, conformément aux orientations définies par le Gouvernement. Le MAGEL participe plus particulièrement à la mise en œuvre de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Les orientations stratégiques du secteur sont également conformes aux orientations contenues dans la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) 2035, le Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021.

Pour une mise en œuvre efficace de la Politique de développement de l'agriculture et de l'élevage, et en lien avec les directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) instruisant les pays membres à l'élaboration des budgets programmes, le MAGEL a élaboré son Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) couvrant la période 2020-2022.

Il s'agit d'une programmation glissante par année (c'est-à-dire révisée chaque année) qui se structure autour de trois (3) programmes :

- **Le programme 1** porte sur le **Pilotage et l'administration de la Politique du Ministère**. L'objectif du programme est d'assurer la coordination, le pilotage stratégique et le renforcement des capacités du ministère et des autres acteurs. L'efficacité et l'efficience des programmes qui sont les deux déterminants de la performance du ministère, nécessite en premier lieu une bonne définition claire et opérationnelle de la politique ministérielle et en second lieu une bonne coordination et suivi dans la mise en œuvre des activités du ministère. Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme se présentent comme suit : 1) La politique sectorielle du ministère est actualisée ; 2) La gestion administrative et financière du ministère est améliorée ; 3) La gestion de la masse salariale du ministère est maîtrisée ; 4) La gestion des systèmes d'information et de communication du ministère est renforcée et coordonnée ; 5) La coordination technique et financière des programmes est améliorée ; 6) La gestion des marchés publics du ministère est améliorée ; 7) L'appui conseil aux producteurs est renforcé. Ses résultats de performance sont : (1) le taux d'exécution des marchés publics ; (2) Le nombre d'agents et d'acteurs formés sur toute thématique ; (3) Le nombre d'enquête réalisées ; (4) les ratios d'encadrement des producteurs. Les projet et programmes qui y sont rattachés sont : (i) le projet Intervention de Renforcement des Capacités (IRC/Belgique) ; (ii) le projet Fortification des Produits Alimentaires Transformés (FOPAT). La programmation financière totale pour ce programme est de **23 783 177 286 FCFA** dont **7 155 038 455 FCFA en 2020, 7 870 542 301 FCFA en 2021 et 8 757 596 531 FCFA en 2022**.
- **Le Programme 2** porte sur le **Développement des Productions végétales**. Son objectif est de contribuer au développement des filières et chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires ainsi qu'à l'accroissement des revenus des producteurs en vue d'assurer durablement la **sécurité alimentaire et nutritionnelle des nigériens**. Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre de ce programme sont : (i) les productions agricoles sont accrues, diversifiées et valorisées ; (ii) les superficies sous irrigation et décrues sont accrues. Les indicateurs de performance des cultures pluviales et irriguées et la gestion intégrée des ennemis des cultures des végétaux sont : (1) le taux d'accroissement de la production des cultures céréalières ; (2) le taux d'accroissement de la production des cultures de rente ; (3) le taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalière ; (4) les superficies cumulées aménagées et décrues mises en valeur (exprimées en ha) ; (5) les superficies prospectées (ha) (Criquet pèlerin), (6) le taux de contrôle à l'importation et à l'exportation des produits végétaux et des pesticides. Le Programme sera mis en œuvre suivant deux (2) axes stratégiques. **L'axe I, « développement des chaînes de valeur des filières végétales »** concerne deux (2) actions : (i) le développement des cultures pluviales ; (ii) la promotion des chaînes de valeur des filières végétales et la gestion intégrée des ennemis des cultures. **L'axe II** sur **« la maîtrise de l'eau pour contribuer à l'augmentation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques »** comporte une action (développement des cultures irriguées). De nombreux acteurs sont chargés de la mise en œuvre : Direction Générale de l'Agriculture (DGA), Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV), Direction Générale du Génie Rural (DGGR), Directions et services déconcentrés, opérateurs rattachés, projets et programmes rattachés en plus des opérateurs privés, ONGs et organisations des producteurs et leurs faitières. La programmation financière est de **250 804 338 948 FCFA** dont **80 162 021 126 FCFA en 2020, 67 426 104 552 FCFA en 2021 et 103 216 213 270 FCFA en 2022**.



- Le programme 3 porte sur le développement de la production animale.** Son objectif est de contribuer au développement des filières et chaînes de valeurs d'élevage pour assurer la disponibilité en viande, lait et œufs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et l'accroissement de leurs revenus. Les principaux résultats concourant à l'accroissement, la diversification et la valorisation des productions animales sont : (i) la performance des services vétérinaires est améliorée ; (ii) les chaînes de valeurs animales sont développées. Le seul indicateur de performance retenu pour évaluer les résultats de la mise en œuvre du programme est le niveau d'augmentation des produits animaux. Les actions à mettre en œuvre en lien avec ce programme s'appuieront sur deux (2) axes d'intervention. **L'axe I porte sur l'amélioration durable de la santé animale et de l'hygiène des produits d'origine animale.** Il prend en compte : (i) la couverture sanitaire du bétail ; (ii) le dispositif de contrôle et de surveillance épidémiologique des maladies animales ; (iii) la couverture sanitaire du cheptel aviaire. L'hygiène des denrées animales et des produits d'origine animale mettra l'accent sur : (i) la lutte contre les principales zoonoses ; (ii) l'hygiène des denrées animales et des aliments d'origine animale. **L'axe II porte sur l'accroissement, la diversification et la valorisation des productions animales.** L'Axe II concerne : (i) l'accroissement, l'amélioration et la sécurisation des ressources pastorales ; (ii) l'amélioration de la productivité de l'élevage ; (iii) la transformation et la commercialisation des produits animaux. Les acteurs chargés de la mise en œuvre sont : la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV), la Direction Générale de la Production et des Industries Animales (DGPIA), les Directions et services déconcentrés, les opérateurs rattachés, les projets et programmes rattachés. La programmation financière totale est de **59 806 070 019 FCFA dont 21 583 119 266 FCFA en 2020, 18 287 594 080 FCFA en 2021 et 19 935 356 673 FCFA en 2022.**

Le Présent DPPD 2020-2022 intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'Initiative 3N demandant la concentration des activités en 2019 et 2020. Le présent budget est évalué provisoirement à **334 393 586 253 F CFA** dont **108 900 178 847 F CFA en 2020, 93 584 240 933 F CFA en 2021 et 131 909 166 474 F CFA en 2022.** Les détails du budget par composante ou programme sont consignés dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Répartition du budget du DPPD du MAGEL par Programme, 2020**

Type de Programme	Estimation budgétaire (FCFA)
<b>Total Programme</b> Pilotage et administration des politiques de l'agriculture et de l'élevage	7 155 038 455
<b>Total Programme</b> Développement des productions végétales	80 162 021 126
<b>Total Programme</b> Développement des productions animales	35 883 119 266
<b>Total Programme</b> Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	123 200 178 847

Source : DPPD 2020-2022 du MAGEL

## 4. PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP 2020)

Le PAP du MAGEL 2020 est la budgétisation des activités des services par la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances. Il est présenté sous forme tabulaire. Sa nomenclature est standard en budgétisant les tâches pour chacune des structures du département y compris le niveau régional et en considérant chaque programme, action et activité. Le Tableau 4 donne les allocations budgétaires par programme.

**Tableau 4 : Répartition du budget du Plan Annuel de Performance du MAGEL par programme**

Type de programme	Allocation budgétaire 2020 (FCFA)
<b>Total Programme</b> Pilotage et administration des politiques de l'agriculture et de l'élevage	4 075 182 393
<b>Total Programme</b> Développement des productions végétales	65 049 447 209
<b>Total Programme</b> Développement des productions animales	11 812 749 511
<b>Total Section</b> Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	80 937 379 113

Source : PAP 2020 du MAGEL

Le Projet Annuel de Performance 2020 du MAGEL représente **74,3 % du DPPD** pour la même année, ce qui représente une bonne couverture des besoins exprimés et ressentis dans le DPPD. Les allocations relatives aux interventions à fort impact sur la nutrition apparaissent de façon plus explicite dans les activités et le fonctionnement de la Division Nutrition et Alimentation et dans plusieurs projets et programmes de promotion de la diversification de la production, de la commercialisation, de la transformation et de l'approvisionnement des marchés ainsi que ceux liés à la promotion de la nutrition comme par exemple le FOPAT.





## NIVEAU D'INTÉGRATION DE LA NUTRITION AUX DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN LIEN AVEC LES MISSIONS DU MAGEL

Le tableau 5 présente le classement des (4) quatre documents de planification stratégique en lien avec les fonctions et missions du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage en fonction de leur niveau de prise en compte de la nutrition. Sur la base de ce classement, **le Cadre stratégique de l'I3N et le Plan d'Action I3N** obtiennent les meilleurs scores avec une **prise en compte adéquate de la nutrition** tandis que le Document de Programmation pluriannuelle de Dépenses (DPPD) et le Projet Annuel de Performance (PAP) intègrent modérément les dimensions de nutrition pour l'ensemble des composantes étudiées. L'intégration de la nutrition dans la production animale est plus exprimée qu'au niveau de la production végétale dans le DPPD.

Le niveau modéré d'intégration de la nutrition pour l'ensemble des composantes étudiées du DPPD et du PAP du MAGEL est en soi une avancée majeure par rapport aux précédents exercices de planification. Le rôle du MAGEL dans la prise en compte de la nutrition est de plus en plus reconnu au Niger probablement grâce à la volonté politique affirmée autour de l'I3N et la participation du Niger à plusieurs initiatives mondiales (*Scaling Up Nutrition, Cibles Mondiales de Nutrition 2025*<sup>10</sup>, *Objectifs de Développement Durable, Déclaration de Rome de 2014 sur la Nutrition*<sup>11</sup> et son *Cadre d'Actions*<sup>12</sup>, ainsi que la *Décennie d'Actions des Nations Unies pour la Nutrition 2016-2025*<sup>13</sup>). Le Niger adhère également à des initiatives continentales (Déclaration de Malabo de 2014 de l'Union Africaine sur l'accélération de la croissance agricole et la transformation<sup>14</sup> et la *Stratégie Régionale Africaine de Nutrition 2015-2025*<sup>15</sup>) et sous régionales (Forum de la CEDEAO sur la Nutrition et la *Stratégie Régionale pour la Nutrition de l'Afrique de l'Ouest 2018-2022*) qui insistent sur l'importance de la nutrition dans le développement rural et les systèmes alimentaires en particulier. De même, l'accroissement de la recherche et la vulgarisation des connaissances et des pratiques prometteuses en nutrition à travers les systèmes alimentaires facilite l'action car les évidences existent actuellement sur les interventions à mettre en œuvre, notamment à travers plusieurs réseaux dont le mouvement *Scaling Up Nutrition*.

L'engagement du MAGEL est matérialisé sur le plan institutionnel par la Division Nutrition et Alimentation relevant de la Direction Générale de l'Agriculture. Depuis sa création en 1997, la Division Nutrition et Alimentation a pu avoir un rôle croissant dans la programmation du MAGEL et la planification stratégique intersectorielle sur les questions de nutrition, sécurité sanitaire des aliments et de la biosécurité. Les actions conduites sont en général soutenues par les partenaires. Il s'agit par exemple de l'appui à l'élaboration de la PNSN et de la stratégie sur la biosécurité, des

10 Organisation mondiale de la Santé, « Cible mondiales de nutrition 2025 : Notes d'orientation » (Global nutrition targets 2025 : policy brief series, 2017), [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO\\_NMH\\_NHD\\_14.2\\_fre.pdf?ua=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO_NMH_NHD_14.2_fre.pdf?ua=1).

11 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation mondiale de la Santé, « Document final de la Conférence: Déclaration de Rome sur la nutrition » (Rome, 19 novembre 2014), <http://www.fao.org/3/a-ml542f.pdf>.

12 Food and Agriculture Organization of the United Nations et World Health Organization, « Second International Conference on Nutrition - Conference Outcome Document: Framework for Action » (Rome, octobre 2014), <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>.

13 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation mondiale de la Santé, « Décennie des Nations Unies : Actions pour la nutrition 2016-2020 » (Objectifs développement durable, 2016).

14 Union Africaine, « Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture », Biennal Conférence de l'Union : 33eme Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII) de juin 2014, s. d.

15 African Union Commission, « Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods », 26 juin 2014, [https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/31247-doc-malabo\\_declaration\\_2014\\_11\\_26.pdf](https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/31247-doc-malabo_declaration_2014_11_26.pdf); African Union Commission, African Regional Nutrition Strategy 2015–2025, s. d.

missions ponctuelles du suivi de quelques industries agro-alimentaires, de la mise en œuvre par moment et en fonction des opportunités qui se présentent de quelques projets sur financement extérieur. Récemment, le Ministère en charge de l'Environnement a aussi créé une Division Nutrition au sein de la Direction de la pêche et de l'Aquaculture relevant elle-même de la Direction Générale des Eaux et Forêts. La Division Nutrition du MAGEL doit jouer pleinement son rôle d'interface entre les différents sous-secteurs du développement rural d'une part et d'autre part entre le secteur du développement rural et les autres secteurs concernés par la nutrition (Santé, Protection sociale, Société civile et Système d'alerte précoce par exemple). Dans cette perspective, **le fonctionnement du Groupe Technique Nutrition Sensible (GTNS) facilitera l'accomplissement de cette fonction d'interface stratégique**. Le GTNS est placé sous le leadership du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL)<sup>16</sup>. Il est récemment mis en place et non encore fonctionnel.

Cette analyse rapide montre l'importante marge de manœuvre stratégique du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour prendre davantage en compte de façon systématique la nutrition dans ses différents documents stratégiques. Le tableau 5 résume les notes attribuées aux différents documents analysés.

**Tableau 5 : Résultats de l'analyse du cadre stratégique de l'I3N, du Plan d'Action de l'I3N, du DPPD et du PAP du MAGEL**

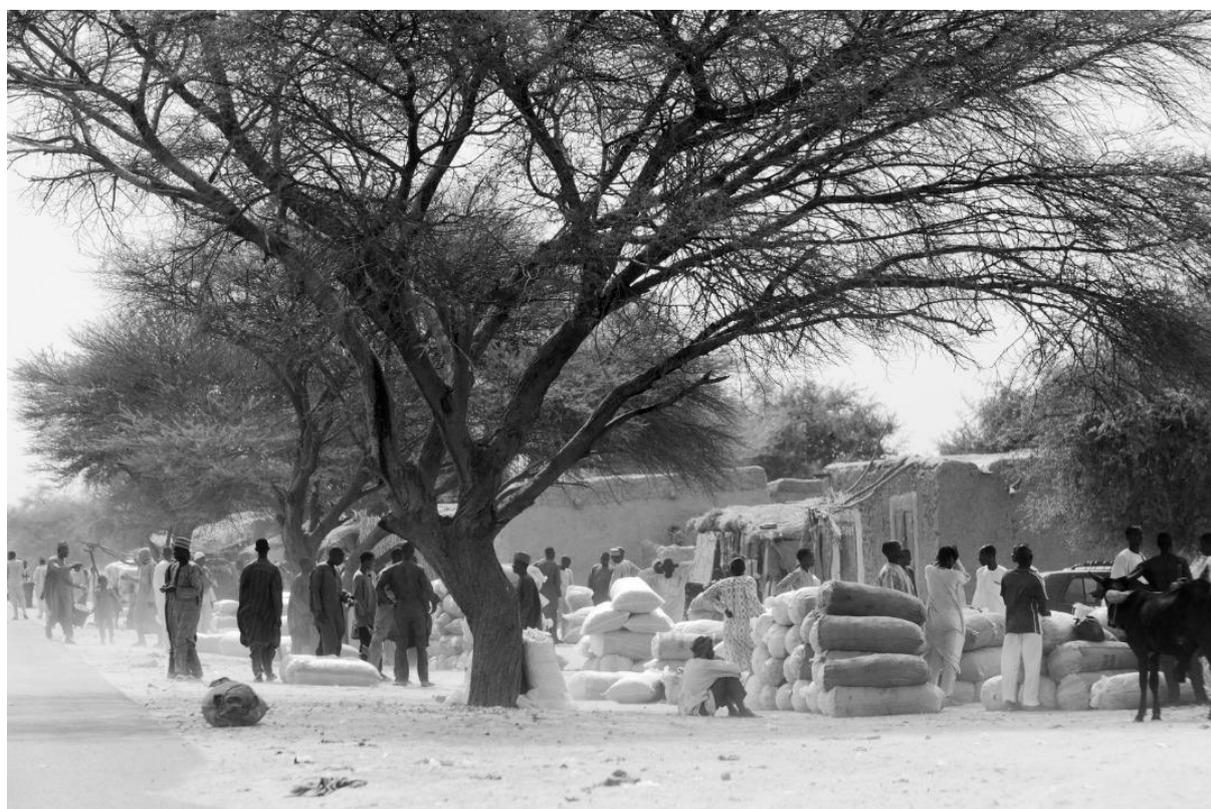
Composantes		Niveau de sensibilité à la nutrition			
		I3N	PA I3N	DPPD 2020-21	PAP 2020
Objectifs, cibles et priorités de nutrition incluses		3	3	2	2
Analyse de la situation avec des indicateurs explicites de nutrition		2	0	2	2
Ciblage des bénéficiaires les plus vulnérables		3	2	2	2
Prise en compte du genre et/ou autonomisation des femmes		2	2	2	2
Approche stratégique intégrant la nutrition		3	3	2	2
Interventions prioritaires	Augmentation de la production alimentaire et les chaînes des valeurs et agrobusiness	3	3	2	2
	Gestion des crises et vulnérabilités alimentaire et nutritionnelles	3	3	2	2
	Promotion de la diversification des productions agricoles	3	3	2	2
	Amélioration de la transformation alimentaire pour conserver ou améliorer la valeur nutritionnelle et réduire la saisonnalité de la disponibilité	3	3	2	2
	Amélioration du stockage et réduction des pertes post récolte	2	3	2	2
	Maintien / amélioration de l'accès aux ressources naturelles (approche durabilité)	2	3	2	2

16 République du Niger et Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), Arrêté N°457/MAG/EL/Dircab/SG/DGA portant nomination de la Coordinatrice/Présidente du Groupe Technique Nutrition Sensible du 12 Novembre 2019 (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2019); République du Niger et Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), Arrêté N°424 du 28 octobre 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Groupe Technique Nutrition Sensible du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2019).



	Accroissement de l'accès aux marchés des produits alimentaires diversifiés	2	3	2	2
	Promotion du changement de comportements et éducation nutritionnelle	3	2	2	2
	Dissémination des résultats des recherches et du développement des technologies agricoles favorables à la nutrition	2	3	2	2
	Approche d'adaptation au changement climatique-agriculture intelligente face au climat	3	3	2	2
	Approches de diversification de la consommation alimentaire des ménages	3	3	2	2
	Gouvernance du secteur (existence d'une expertise en nutrition) et renforcement des capacités	3	3	2	2
	Cadre logique des résultats incluant la nutrition	2	3	2	2
	Système de suivi et évaluation incluant la nutrition	2	3	3	3
	Mécanismes de mise en œuvre et de coordination prenant en compte la nutrition	3	3	2	2
	Budget	3	3	2	2
	<b>Ensemble du Document</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Source : auteurs du rapport, mars 2020







## FORCES ET GAPS DE LA PRISE EN COMPTE DE LA NUTRITION DANS LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

### 1. ALIGNEMENT ET COHÉRENCE AVEC LES ENGAGEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Les différents documents stratégiques concernés se réfèrent tous à des cadres d'orientations politiques existants comme par exemple le PDES au niveau national. Les engagements internationaux (ODD par exemple) et régionaux relatifs au secteur agricole et systèmes alimentaires (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) par exemple) ont également été cités. Concernant la nutrition, hormis les ODD au niveau international et la PNSN au niveau national, tous les autres engagements pris par le Niger directement liés à la nutrition n'ont pas été mentionnés dans le DPPD et le PAP. Les engagements relatifs à la nutrition surtout au niveau régional et continental sont insuffisamment considérés. Il serait donc important que les décideurs et les responsables d'élaboration des politiques et autres documents stratégiques au niveau national soient suffisamment sensibilisés sur ces initiatives auxquelles le Niger a adhéré et doit rendre compte.

### 2. BONNE COHÉRENCE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES ÉTUDIÉS LES UNS ENVERS LES AUTRES

Les interdépendances et le séquençage entre ces quatre (4) documents étudiés sont pris en compte. Ils se réfèrent tous à une même analyse de situation et les mêmes objectifs. **Toutefois ces objectifs ne sont pas mesurables.** Le Cadre Stratégique de l'Initiative « 3N » donne plus de détails programmatiques et couvrent les besoins d'intervention en nutrition conformément à l'ampleur des problèmes. En revanche, **le DPPD et le PAP prennent modérément en compte la nutrition.** Une bonne cohérence a été observée entre les deux documents. Les estimations budgétaires des besoins exprimés dans le DPPD, intégrant la nutrition, sont couvertes à plus de 70 % dans le PAP. En revanche, **l'allocation du PAP 2020 attribuée au programme des productions animales est 3 fois moins que ce qui était dans le DPPD**, représentant l'écart de financement public le plus important du secteur (tableaux 3 et 4).

### 3. UN POTENTIEL ÉNORME POUR LA PRISE EN COMPTE ADÉQUATE DE LA NUTRITION DANS LES DPPD ET PAP

L'intensité de la prise en compte de la nutrition est différenciée entre le Cadre Stratégique de l'ISN et son Plan d'Action 2016-2020 d'une part et les documents de programmation du MAGEL d'autre part. Ceci révèle qu'il y a **un potentiel énorme pour l'intégration de la nutrition durant les futurs processus de reformulation et révision** de ces derniers. Une des lacunes majeures du DPPD du MAGEL est par exemple l'absence de la prise en compte de la nutrition dans les indicateurs de performance du programme relatif à la production végétale tandis que ceux du programme de la production animale y sont intégrés. L'accent a été mis sur l'évaluation de la performance à travers la production céréalière d'une part et celles des cultures de rente d'autre part dans le programme de production végétale. De même, l'estimation de la production des aliments de base et des autres produits alimentaires d'origine végétale est faite en équivalent céréales. Ceci est fortement lié à

la vision prononcée d'une agriculture plus productiviste et plus orientée vers l'économie et les aspects quantitatifs de l'alimentation en dépit des récents efforts dans les cultures irriguées et de contre saison. L'agriculture dans ses dimensions sociales et nutritionnelles sont portées par des projets et programmes transversaux majoritairement financés par l'extérieur. **Trente-neuf (39) programmes et projets ont été listés dans le DPPD.** Il n'y a pas d'indications spécifiques sur leurs contenus programmatiques ni d'analyses sur leurs synergies et complémentarités avec les financements sur ressources propres.

Cette analyse rapide met en évidence une meilleure prise en compte de la nutrition dans les orientations stratégiques du HC3N (plan cadre de l'Initiative « 3N » et son plan d'action) que dans ceux du MAGEL (DPPD et PAP). Il serait intéressant d'analyser davantage pourquoi il y a un fossé entre les orientations stratégiques du HC3N et les documents de planification stratégique du MAGEL. Ceci est corroboré sous d'autres angles par le récent rapport d'examen biennal de la Commission de l'Union Africaine sur la mise en œuvre des sept (7) engagements de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture<sup>17</sup> (encadré 2).

#### Encadré 2 : Performances du Niger dans la mise en œuvre des engagements de Malabo entre 2017 et 2019

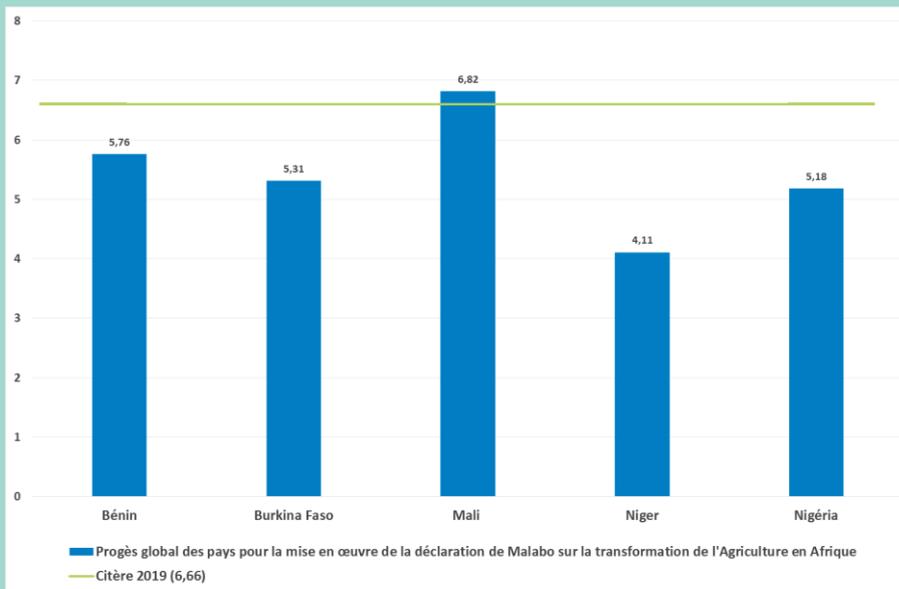
Le Niger est mentionné parmi les nombreux pays africains qui ne sont pas sur la voie d'atteindre les cibles annuelles de Malabo à l'horizon 2025. Toutefois, le score de définition des progrès calculé se rapporte à l'ensemble des sept (7) engagements de Malabo<sup>18</sup>. Parmi les sept (7) engagements, seul l'engagement 3 est dédié spécifiquement à la nutrition. L'analyse faite sur ce dernier de façon séparée montre également que le Niger n'est pas sur la voie d'atteindre **les cibles de l'éradication de la faim et de réduction à 10 % de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq (5) ans à l'horizon 2025**. Selon le rapport de l'Union Africaine mentionné plus haut, même si le Niger est sur une trajectoire positive, il lui reste beaucoup à faire pour aller vers la transformation du secteur agricole tout en maximisant son potentiel face au défi nutritionnel, paraissant insurmontable. Seulement quatre (4) pays (Rwanda, Maroc, Mali et Ghana) ont atteint des scores supérieurs à celui de référence pour 2019 estimé à 6,66 sur un score total de 10.

Le Niger affiche un score de 4,11 en 2019<sup>19</sup> avec une progression de 17 % comparé à celle de 2017. Cette progression est justifiée par ses bonnes performances dans la stimulation du commerce interafricain des produits de bases et le renforcement de la responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats. Le Nigéria par exemple qui joue un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire transfrontalier du Niger a enregistré en 2019 un score de 5,18 avec une progression de 52 % par rapport à celle de 2017.

17 Union Africaine. Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture. Biennal Conférence de l'Union : 33eme Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII) de juin 2014.

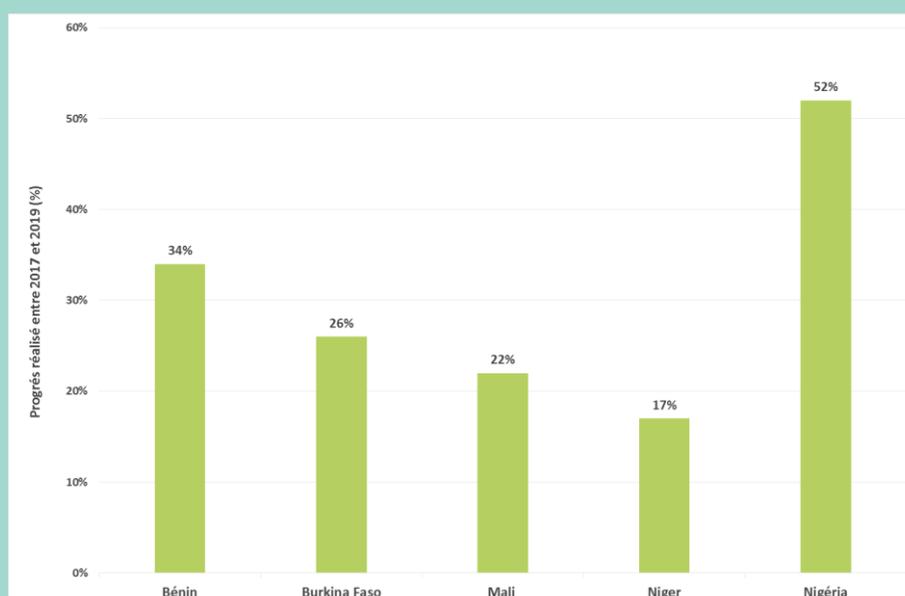
18 Les sept (7) engagements de Malabo sont : (1) assurer un nouvel engagement envers les principes et les valeurs du processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; (2) Renforcement du financement des investissements dans l'agriculture ; (3) Éradication de la faim (réduire à moins de 5 % la proportion de la population sous-alimentée) et réduire la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans à 10 % ou moins d'ici 2025 ; (4) Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025 ; (5) Stimuler le commerce intra-africain des produits de base et des services agricoles ; (6) Renforcer la résilience à la variabilité climatique ; (7) Renforcement de la responsabilité mutuelle sur les actions et les résultats

19 Union Africaine, « Tableau de bord 2019 pour la transformation de l'Agriculture en 2019 », s. d.



Source : Union Africaine. Tableau de bord 2019 pour la transformation de l'Agriculture en 2019. Rapport à l'Assemblée de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de la déclaration de Malabo.

### Progrès réalisés par les pays entre le premier (2017) et le deuxième (2019) cycles d'examen biennal



Source : Union Africaine. Tableau de bord 2019 pour la transformation de l'Agriculture en 2019. Rapport à l'Assemblée de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de la déclaration de Malabo.

Source encadré : Union Africaine. Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture. Biennal Conférence de l'Union : 33<sup>ème</sup> Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII) de juin 2014





## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La révision ou la formulation future des documents stratégiques (politiques, cadres, plans et programmes) du MAGEL doit prendre en compte les recommandations suivantes pour accélérer les transformations requises des systèmes alimentaires dans le cadre de la déclaration de Malabo:

- **Mettre** davantage, dans les futurs DPPD et PAP, **l'accent sur l'horticulture alimentaire, les légumineuses, l'élevage, l'aquaculture et la pêche à petite échelle**. Ces différentes chaînes de valeur produisent des aliments relativement rares et chers sur les marchés locaux, mais riches en nutriments et **qui sont largement sous-utilisés au Niger en tant que sources de revenus et de nourriture** ;
- **Renforcer** dans les documents stratégiques du MAGEL **la cohérence entre les pratiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition** à travers par exemple, des actions complémentaires visant à maximiser les synergies et à minimiser les risques<sup>20</sup>. Il s'agit par exemple d'assurer que les légumineuses et les fruits et légumes ne sont pas uniquement consommés par des segments de la population qui en consomment déjà régulièrement. De même, **des actions pensées et cohérentes des importations alimentaires** peuvent réduire les effets de la saisonnalité des aliments frais par exemple ;
- **Inclure** dans les documents stratégiques du MAGEL **l'élaboration et l'adoption du guide alimentaire** et de normes nationales de qualité des systèmes alimentaires adaptées aux contextes sub-nationaux ;
- **Inclure** dans les DPPD pour chaque projet et programme une brève description de ses objectifs et des résultats attendus ainsi que les synergies possibles dans leur mise en œuvre pour plus d'impact nutritionnel. Les projets et programmes du MAGEL doivent également inclure des **campagnes de prévention de la malnutrition** par les services déconcentrés de vulgarisation agricole à l'attention du grand public visant à accroître la connaissance sur les bonnes pratiques d'alimentation adaptées aux différents contextes locaux ;
- **Inclure** dans les documents stratégiques de façon précise **des mesures en faveur des populations vulnérables et visant à promouvoir l'autonomisation des femmes**, telles que : les dispositifs de protection sociale permettant aux individus d'accéder à des aliments nutritifs lors de chocs ou pendant les périodes de soudure (ou de faible disponibilité alimentaire), l'accès équitable aux emplois décentés et ressources productives, l'accès des producteurs vulnérables aux marchés (y compris l'accès à l'information et aux infrastructures) ;
- **Accélérer les investissements publics dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition** à même de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en assurant une **meilleure exploitation du potentiel national et sub-national des systèmes de production alimentaire**. L'accent doit être mis davantage sur l'amélioration de l'accès et l'utilisation des services financiers par les **petits exploitants agricoles/ménages ruraux** qui, à leur tour, accroîtront les investissements dans le secteur agricole car ils sont le segment le

---

20 United Nations System, Standing Committee on Nutrition, et Hawkes Corinna, « Renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition - Mise en œuvre du Cadre d'Action de la Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition », décembre 2015, 4p; Food and Agriculture Organisation of the United Nations, « Investir dans un environnement alimentaire favorable à la nutrition pour la Mauritanie : Agir maintenant pour l'amélioration de la nutrition à travers l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de prévenir la malnutrition », 2019.

plus grand et le plus important de acteurs des chaînes de valeur agricoles<sup>21</sup>. Un équilibre des allocations des crédits budgétaires **entre les productions végétales et animales** doit être recherché en passant des DPPD aux PAP ;

- **Inclure** dans le cadre de mise en œuvre des documents stratégiques, **la régionalisation de la mise en œuvre des projets et programmes** du MAGEL rattachés au sein de structures gouvernementales nationales avec l'appui de différents partenaires. Il s'agit de mieux rapprocher la gestion de ces projets des populations bénéficiaires et de mieux créer les synergies avec les autres programmes dans les régions administratives ;
- **Mettre davantage l'accent** dans les documents stratégiques du MAGEL **sur l'accès aux services d'encadrement et de conseils** en considérant tous les points d'entrée du système alimentaire du Niger et en prenant en compte les spécificités régionales. Cela passe par la mise en place des cadres collaboratifs pour gérer les différents acteurs et emplois du temps dans le cadre de la formulation et la mise en oeuvre des politiques, projets et programmes du MAGEL. Il s'agit également de **mieux former les agents de vulgarisation agricole sur la nutrition**<sup>22</sup> ;
- **Inscrire** dans le DPPD et PAP du MAGEL **l'amélioration de systèmes de données et la meilleure gestion des connaissances** au bénéfice de la prise de décision, de la planification et de la mise en œuvre des politiques et programmes. L'accent doit être mis sur l'inclusion **d'indicateurs de performance** des programmes et Projets (DPPD et PAP) et **d'indicateurs de consommation alimentaire** et d'accès à des aliments sûrs, variés et nutritifs<sup>23</sup> (e.g. prix des denrées alimentaires et les indicateurs de diversité alimentaire en particulier chez les individus vulnérables) ;
- L'appui des partenaires doit s'inscrire dans le renforcement de l'alignement des politiques et programmes du MAGEL avec la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et ses plans d'action et dans une démarche renforçant la rédevabilité et le leadership du gouvernement ;
- La Société Civile et les ONGs doivent aider à améliorer la perception de la nutrition dans l'ensemble de ses dimensions de prise en charge et de prévention et participer à la formulation des documents stratégiques.

---

21 Union Africaine, « Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture » (Biennal Conférence de l'Union : 33ème Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII), juin 2014).

22 Roger Sodjinou et al., *Integration of Nutrition into the Training Curricula of the Matourkou Agricultural Centre in Burkina Faso*, vol. 1, Food and Nutrition Report, Issue 3, 2016, <https://doi.org/10.24218/fnr.2015.12>.

23 Food and Agriculture Organisation of the United Nations et al., *Recueil d'indicateurs pour une agriculture sensible à la nutrition* (Rome, 2018), <http://www.fao.org/3/i6275fr/i6275FR.pdf>.



## BIBLIOGRAPHIE

African Union Commission. *African Regional Nutrition Strategy 2015–2025*, s. d.

———. « Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods », 26 juin 2014. [https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/31247-doc-malabo\\_declaration\\_2014\\_11\\_26.pdf](https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/31247-doc-malabo_declaration_2014_11_26.pdf).

Food and Agriculture Organization of the United Nations. « Investir dans un environnement alimentaire favorable à la nutrition pour la Mauritanie : Agir maintenant pour l'amélioration de la nutrition à travers l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de prévenir la malnutrition », 2019.

Food and Agriculture Organisation of the United Nations, Anna Herforth, Giorgia F. Nicolò, Benoist Veillerette, et Charlotte Dufour. *Recueil d'indicateurs pour une agriculture sensible à la nutrition*. Rome, 2018. <http://www.fao.org/3/i6275fr/i6275FR.pdf>.

Food and Agriculture Organization of the United Nations, et World Health Organization. « Second International Conference on Nutrition - Conference Outcome Document: Framework for Action ». Rome, octobre 2014. <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et Organisation mondiale de la Santé. « Décennie des Nations Unies : Actions pour la nutrition 2016-2020 ». Objectifs développement durable, 2016.

———. « Document final de la Conférence: Déclaration de Rome sur la nutrition ». Rome, 19 novembre 2014. <http://www.fao.org/3/a-ml542f.pdf>.

Organisation mondiale de la Santé. « Cible mondiale de nutrition 2025 : Notes d'orientation ». Global nutrition targets 2025 : policy brief series, 2017. [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO\\_NMH\\_NHD\\_14.2\\_fre.pdf?ua=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO_NMH_NHD_14.2_fre.pdf?ua=1).

Plateforme Nationale d'Information pour le Nutrition, Mohamed AG BENDECH, Aboubacar MAHAMADOU, Issiak Balarabe MAHAMANE, et Aissa Cissé HASSANE. « Note d'orientation sur le développement d'un agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger ». Niamey, Niger: Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (HC3N) - Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) - Institut National de la Statistique (INS), mars 2020.

République du Niger, et Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL). *Arrêté N°424 du 28 octobre 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Groupe Technique Nutrition Sensible du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage*. Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2019.

———. *Arrêté N°457/MAG/EL/Dircab/SG/DGA portant nomination de la Coordinatrice/Présidente du Groupe Technique Nutrition Sensible du 12 Novembre 2019*. Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2019.

———. *Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses 2020-2022*. Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la République, 2019.

———. *Plan Annuel de Performance (PAP 2020) du Ministère de l'Agriculture de l'Agriculture et de l'Élevage - Budgétisation par activités des Services*. Niamey, Niger: République du Niger /

Présidence de la Républiques, 2020.

République du Niger, Présidence de la République, et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N). *Cadre Stratégique et Coûts estimatifs des Programmes de l'Initiative pour la période 2012- 2015*. Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, 2012.

———. *Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens)*. Niamey, Niger: République du Niger / Présidence de la Républiques, s. d.

Seki, Richemont, et Mohamed Ag Bendeche. *Approach to assess the level of integration of nutrition into agricultural development plans in Sub-Saharan Africa : the case of National Agricultural Investment Plans (NIPs)*. Consulté le 30 mars 2020. <sup>2</sup>[/approach-to-assess-the-level-of-integration-of-nutrition-into-agricultural-development-plans-in-sub-saharan-africa/](#).

Sodjinou, Roger, Thiamobiga Jacques, Sylvestre Tapsoba, Djibril Cisse, William K Bosu, Nadia Fanou, Denis Garnier, et al. *Integration of Nutrition into the Training Curricula of the Matourkou Agricultural Centre in Burkina Faso*. Vol. 1. Food and Nutrition Report, Issue 3, 2016. <https://doi.org/10.24218/fnr.2015.12>.

Union Africaine. « Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture ». Biennal Conférence de l'Union : 33eme Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII) de juin 2014, s. d.

———. « Deuxième Rapport d'Examen biennal 2019 de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture ». Biennal Conférence de l'Union : 33ème Session ordinaire du 09 au 10 février 2020. Décision de la Conférence. AU/2 (XXIII), juin 2014.

———. « Tableau de bord 2019 pour la transformation de l'Agriculture en 2019 », s. d.

United Nations System, Standing Committee on Nutrition, et Hawkes Corinna. « Renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les actions en faveur de la nutrition - Mise en oeuvre du Cadre d'Action de la Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition », décembre 2015. 4p.

UNSCN. « Country Policy Analysis- Nutrition Impact of Agriculture and Food Systems. Sierra Leone : Case Study », Aout 2013. [http://unscn.org/files/Publications/Country\\_Case\\_Studies/UNSCN-country-case-study-Sierra-Leone-FINAL.pdf](http://unscn.org/files/Publications/Country_Case_Studies/UNSCN-country-case-study-Sierra-Leone-FINAL.pdf).



## REMERCIEMENTS

Ce document a reçu les contributions à différents moments de son élaboration des personnes suivantes :

- **ABDOU Mahaman Sani**, Secrétaire Général, HC3N
- **DIAKITE Mado**, personne ressource AT/UE-HC3N
- **NTANDOU BOUZITOU Gervais**, Expert Nutrition et Systemes alimentaires, Coordination AT-FIRST/FAO-UE/HC3N
- **POIREL Guillaume**, Chef d'équipe, Statisticien Analyste, Assistant Technique PNIN (AT-PNIN)
- **SEKI Richemont**, relecteur externe, UNICEF BANGLADESH

